

À Marsannay-la-Côte, le 7 décembre 2021

---

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### LE 13 DÉCEMBRE 2021

---

Considérant :

- le V de l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, qui modifie l'ordonnance n° 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 « *visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements public locaux* » ;
- le décret 2021-1471 du 10 novembre 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1<sup>er</sup> juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;
- la délibération du conseil municipal n° 2020-43 du 21 septembre 2020 portant changement temporaire du lieu de réunion du conseil municipal pour des raisons de sécurité face à l'épidémie de Covid-19.

Le conseil municipal se réunira :

**le lundi 13 décembre 2021 à 19 h 30**  
**à la salle Jean Pathie de la maison de Marsannay.**

**Pour assurer la tenue de la réunion dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur**, cette réunion se tiendra **en public** sans que ce dernier ne puisse excéder **15 personnes**. Toutes les personnes présentes devront respecter la distanciation physique et porter obligatoirement un masque.

# ORDRE DU JOUR

**Approbation du procès-verbal complet de la séance du conseil municipal du 15 novembre 2021.**

**Informations relatives à l'exercice de la délégation de pouvoir du conseil municipal au Maire (article L.2122.22 du CGCT).**

**Désignation d'un(e) ou de deux secrétaires de séance**

## **PÔLE « FINANCES »**

1. Vote du budget primitif 2022
2. Subventions aux associations au titre de 2022

## **PÔLE « ADMINISTRATION GÉNÉRALE »**

3. Demande d'avis sur les ouvertures dominicales de 2022 des commerces de détail employant des salariés, et de la branche automobile

## **PÔLE « RESSOURCES HUMAINES »**

4. Attribution d'une indemnité horaire pour travail du dimanche et des jours fériés
5. Attribution d'une indemnité horaire pour travail normal de nuit
6. Modification n° 3-2021 du tableau des emplois - Créations de postes au titre des emplois permanents et au titre des emplois non permanents

## **PÔLE « SOCIAL »**

7. Principe d'une convention territoriale globale avec la Caisse d'allocations familiales de la Côte d'Or
8. Convention relative à l'organisation des mesures de responsabilisation avec le Collège « Marcel Aymé » pour l'année scolaire 2021-2022
9. Adhésion au dispositif « Aidants connect »

## **QUESTIONS DIVERSES**

10. ...



Le Maire,

*Jm.*  
Jean-Michel VERPILLOT